

Ville de Montigny-lès-Metz - Plan de Sobriété énergétique

Compte tenu des hausses des coûts de l'énergie et des urgences climatiques, la ville de Montigny-lès-Metz après analyse des usages et des consommations a décidé de mettre en œuvre un plan de sobriété énergétique et d'ajuster son plan pluriannuel d'investissement. Contrairement aux particuliers, les communes ne bénéficient pas du bouclier tarifaire qui limite l'augmentation des coûts des énergies.

« Les économies générées par les choix techniques et/ou organisationnels ne viendront pas forcément faire baisser la facture énergétique mais la consommation. Ces choix ont vocation à amortir l'augmentation du coût de l'énergie. Le plan de sobriété énergétique doit aussi s'inscrire dans une logique de changement durable et ne pas juste répondre à l'urgence financière. Il faut économiser nos ressources. » Jean-Luc BOHL

► Entretien et améliorer les performances énergétiques de notre patrimoine

Le sujet de la rénovation énergétique de nos bâtiments communaux les plus énergivores est au cœur du programme pluriannuel d'investissement.

4 M€ sont programmés à ce jour jusqu'en 2025.

Sur les 2 dernières années, il s'est déjà traduit par la réalisation d'opérations : Isolation des combles des bâtiments communaux, réhabilitation de l'Espace Europa, remplacement de menuiseries de l'école élémentaire Marc Sangnier et maternelle Cressot, remplacement de l'éclairage des gymnases, du pont Vénizélos et des terrains de football par des sources Led, réhabilitation du restaurant scolaire, calorifugeage des réseaux d'eau chaude sanitaire dans les locaux non chauffés, amélioration de la Centrale de Traitement de l' Air de la piscine.

A savoir que la ville dispose de 60 bâtiments communaux dont 15 sites regroupant 26 bâtiments ciblés par le décret tertiaire. Nous devons prochainement répondre à ses obligations de réduction des coûts des dépenses énergétiques de 40% pour les bâtiments de plus de 1000m² à l'horizon 2030.

Des études technico-financières sont lancées pour :

- Remplacer les sources lumineuses par des LED dans les écoles et les bâtiments administratifs,
- Isoler les bâtiments en priorisant les plus énergivores,
- Mettre en place des sous-comptages d'énergie,
- Raccorder les bâtiments au réseau de fibre optique (ce qui permettra à terme de visualiser les données de consommations des bâtiments à l'instant T).

► Le raccordement de bâtiments communaux au Réseau de Chaleur Urbain

Le raccordement à la biomasse génère de **30% à 60% d'économie sur la facture énergétique** (lié à la valeur de la molécule). De lourds travaux ont été réalisés cet été et à ce jour 8 bâtiments sont raccordés au Réseau de Chauffage Urbain : Groupe scolaire

Marc Sangnier, Eglise Jeanne d'Arc, Gymnase Bernanos, Ecole Giraud, Maison de la Famille, Ecole les Marronniers, le Centre Culturel Marc Sangnier, Multi-accueil les Petits Princes.

Sont programmés en 2023 : Groupe scolaire et gymnase St Exupéry et école Peupion.

Sont à l'étude pour 2023 : la piscine, l'Hôtel de ville, le groupe scolaire Pougin.

L'objectif est de poursuivre le raccordement au R.C.U sur l'ensemble de notre patrimoine.

► **Le chauffage**

Un abaissement de 1°C dans les bâtiments entraîne une économie de 7% des consommations énergétiques.

Le chauffage est programmé en réduit de nuit sur tous nos établissements et pendant les vacances scolaires dans les écoles lorsqu'ils sont inoccupés. Une baisse de 1° a minima est envisagé dans les bâtiments (administratifs, écoles, ...)

Des études techniques et des concertations sont en cours avec nos partenaires associatifs afin de définir les baisses de températures dans les équipements sportifs.

► **L'éclairage public**

La ville dispose de 2831 sources d'éclairage public dont 413 sources LED soit 15% du parc.

A savoir : 100% des illuminations de Noël sont en Led. Des équipements comme la Salle Europa et le restaurant scolaire, les 3 gymnases de la ville sont équipés en Led. Le DOJO va également être relampé en Led d'ici la fin de l'année.

Pour exemple : les économies générées sur le gymnase Bernanos en consommations électriques sur 1 année est passé de 120 000 KWh/an à 25 000 KWh/an.

Dès à présent, l'éclairage sera coupé dans les parcs et jardins en nocturne.

L'éclairage de l'Hôtel de Ville, de l'Eglise Saint Joseph, de l'Espace Europa et du château de Courcelles seront coupés de 23h à 6h.

Une étude vient d'être lancée afin de remplacer la totalité des sources existantes de la ville par des sources LED. L'opération est estimée à 1,4 Millions d'euros et permettra à terme une réduction de plus de 60% de nos consommations. La mise en place d'abaisseurs de tensions permettra également d'ajuster finement l'éclairement dans les quartiers.

► **La piscine**

Aujourd'hui, une partie de l'eau des bassins est neutralisée et réemployée pour l'arrosage automatique de l'aire de détente extérieure.

Des études fines sont en cours sur l'optimisation de la ressource en eau comme la récupération d'une partie de l'eau lors du recyclage des bassins vers le réservoir tampon existant afin de créer un stockage d'eau pour l'arrosage extérieur des espaces verts de la commune.

Dès le 1^{er} octobre les températures des bassins seront ajustées.

Par ailleurs des études pour des pistes d'amélioration sont lancées :

- Opération production énergie électrique par centrale photovoltaïque
- Opportunité raccordement au réseau de chauffage urbain (étude en 2023)

Contact Presse

Émilien Cunat

emilien.cunat@montigny-les-metz.fr

03 87 55 74 25 | 07 60 16 86 90